



Objet : n°2017.008 : Vote du budget primitif 2017

Par suite d'une convocation en date du 27 mars 2017, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont rassemblés au lieu ordinaire de ses séances le 5 avril 2017 sous la présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Cyrille DRUJON D'ASTROS

Etaients présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
<b>Communauté de communes du Briançonnais - 5 Voix</b>			
<b>Maurice DUFFOUR</b>	<b>Présent</b>	<b>Francine DARDEN</b>	<b>Présente</b>
Guy HERMITTE Pour le Président empêché, Le 1er vice-Président,	<i>Absent</i>	<b>Thierry BOUCHIE</b>	<b>Présent</b>
<b>Pierre LEROY</b>	<b>Présent</b>	Thyphaine BERTHET BOUTARIC	<i>Absente</i>
Sébastien FINE	<i>Absent</i>	Eric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Catherine VALDENNAIRE	<i>Absente</i>	Jean Pierre SEVREZ	<i>Absent</i>
<b>Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 4 voix</b>			
<b>Christian LAURENS</b>	<b>Présent</b>	Valérie GARCIN EYMEOUD	<i>Absente</i>
Bernard LETERRIER	<i>Absent</i>	<b>Dominique MOULIN</b>	<b>Présent</b>
<b>Serge LAURENS</b>	<b>Présent</b>	Maxime BERARD	<i>Absent</i>
<b>Max BREMOND</b>	Pouvoir à Christian LAURENS	Jean Louis BERARD	<i>Absent</i>
<b>Communauté de communes du Pays des Ecrins</b>			
<b>Cyrille DRUJON D ASTROS</b>	<b>Présent</b>	Jean Robert RICHARD	<i>Absent</i>
<b>Jean CONREAUX</b>	<b>Présent</b>	Martin FAURE	<i>Absent</i>

\*\*\*

Vu

Le code général des collectivités territoriales ;

Les statuts du PETR entériné par l'arrêté du 08 juillet 2015.

CONSIDERANT :

La reprise des résultats du compte administratif 2016 fixant les montants de crédits à reporter sur l'exercice 2017.

L'avis favorable du bureau du 08 mars 2017 ;

Le budget mis en annexe qui s'équilibre en recette et en dépense



Objet : n°2017.008 : Vote du budget primitif 2017

APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :

Nombre de membres en exercice		11	Nombre de suffrages		10
Nombre de membres présents		9	Nombres de membres représentés		1
Nombre de suffrages exprimés			10		
Pour	10	Contre	0	Abstention	0

#### LE CONSEIL SYNDICAL

Adopte le budget primitif 2017 du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Ecrins, du Guillestrois et du Queyras.

Adopte par chapitres le budget de la section d'investissement et les programmes sont donnés pour information.

Autorise le Président à prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution de ce budget

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

Le Président,  
Pierre LEROY

